

Communiqué de presse



Première en France : la Communauté urbaine d'Arras fait certifier le recyclage agricole de ses boues d'épuration

Vendredi 28 juin 2002, Jean-Marie Vanlerenberghe, Président de la Communauté urbaine d'Arras et Sénateur-Maire d'Arras, s'est vu remettre le premier certificat de service " filière d'épandage de matières fertilisantes recyclées " délivré en France ; attribué par un organisme certificateur indépendant (Qualicert) et répondant au très récent référentiel " matières fertilisantes recyclées ", ce certificat assure les agriculteurs, les agro-industriels, la grande distribution et les consommateurs, de la parfaite maîtrise de la filière.

Dans le cadre de la compétence assainissement, la Communauté urbaine d'Arras traite les eaux usées de plus de 92 500 habitants des 23 communes qui la composent, ainsi que les effluents des industriels raccordés au réseau communautaire.

Fortement impliquée dans la protection de l'environnement, et attachée à progresser constamment dans ce domaine, la Communauté urbaine d'Arras a mené, suivant le schéma d'assainissement défini en 1991, une politique d'investissement visant à améliorer la qualité de ses réseaux de collecte des eaux usées, de ses équipements de traitement et de la gestion de sa filière de recyclage agricole.

Forte de l'exemplarité de sa filière de valorisation agricole, la Communauté urbaine d'Arras a souhaité, dès la parution du référentiel, voir l'ensemble de ses partenaires s'engager à ses côtés pour faire reconnaître la qualité de sa filière de Recyclage.

En lien avec les agriculteurs utilisateurs, les efforts de Générale des Eaux (gestionnaire du Service Assainissement), de SEDE Environnement (en charge du recyclage agricole), et des Services Techniques de la Communauté ont permis à la station d'épuration de Saint-Laurent-Blangy d'être la première en France à obtenir le certificat de service " Epandage de matières fertilisantes recyclées ".

